

# Concilier histoire, loisirs et écologie

LRS 27.01.00

A l'invitation du syndicat mixte du Salève, une soixantaine de personnes représentant les divers usagers du massif, et quelques élus des quinze communes qui adhèrent au syndicat, ont participé à un débat sur la future maison du Salève. Parmi ces usagers, on comptait les randonneurs mais aussi les varappeurs, spéléologues, parapentistes et autres croqueurs de pomme qui font du Salève leur espace de loisir et de détente.

C'est dans la salle amphithéâtre, le Forum à Archamps, que s'est tenue cette soirée informative présidée par Raymond Fontaine, en présence d'Alain Bullat, maire de Présilly, Claude Mégevand président de la Salévienne et d'Eric Durr, chargé de mission. A cette occasion, quelques éléments nouveaux ont été dévoilés sur l'avancement du projet.

Précisons qu'une phase beaucoup plus active devrait bientôt se concrétiser depuis l'acquisition, en mai dernier, de la vieille

ferme cossue - la ferme Mikere, construite en 1733 -, don de M. Jacques Ormond, banquier genevois. Elle est située près de l'abbaye de Pomier, sur le flanc nord-ouest du massif, dans les limites de la commune de Présilly.

Ceci étant, la soirée a débuté de manière très conviviale. M. Raymond Fontaine, puisqu'on était sur "ses terres" ou plus précisément sur celles de sa commune, n'a pas manqué de remercier toutes les personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation du syndicat. Il a prononcé quelques mots sur la directive de protection et de mise en valeur des paysages du mont Salève, du ministre de l'Environnement. Cette directive, la 4<sup>e</sup> du nom en France, a pour objet, selon les termes de l'arrêté du 3 avril 1998 : "De préserver les paysages naturels et culturels du massif. Elle doit énoncer les orientations et les principes de protection devant contribuer à rendre possible sur le site la coexistence des diverses activités qui y existent, dans un objectif de maintien durable de la qualité paysagère".

M. Alain Bullat devait, quant à lui, présenter son exposé en quatre points rapides. « *Le Salève, c'est un espace magique et stratégique, c'est un site chargé d'histoire, un site naturel et convoité* ». Puis, il a cité des textes littéraires qui sont dans toutes les mémoires, permettant ainsi de voir



**La future maison du Salève va faire l'objet de soins tous particuliers.**

cette montagne familière avec les yeux et la plume de poètes et d'écrivains tels que Lamartine, Victor Hugo, Töpffer ou encore Horace Benedict de Saussure. Son intervention a permis de mieux faire connaître ce massif à certaines personnes de l'assistance. Celles-ci, parfois résidentes et originaires d'autres régions, ont sans doute apprécié cette évocation pittoresque et pleine de lyrisme.

Le troisième interlocuteur, l'enfant du pays Claude Mégevand, apprenait que l'idée de la maison du Salève voyait son origine dans les années 1984-85. « *Une première réflexion à notre mesure avait eu lieu entre M. Bullat et la Salévienne à cette époque.*

*des bâtiments de France, pour donner leur avis sur cette ferme de Mikere ».*

Avec la présentation de quelques diapositives de M. Eric Durr, les choses concrètes pouvaient alors prendre corps. Elles le firent par le biais d'une analyse centrale du projet, enrichie par trois thèmes majeurs retenus. Sans doute un peu fastidieuse mais riche, cette analyse allait animer et provoquer, un peu plus tard, quelques questions parmi l'audience. Pas de nouvelles révélations sur le trajet "initiatique" jalonné de quatorze stations (voir édition *Le Messager* du 27 mai 1999), sinon que leur nombre est porté à quinze. Par contre, M. Bullat, pour conclure cette soirée, devait faire état du calendrier établi pour la réalisation complète de cette maison de Salève. L'année 2000 verrait les études, la préparation, le muséographe et l'architecture ; 2001 serait l'année de construction et des aménagements et, enfin, l'ouverture sans doute en 2002.

(J.-C.E.)

*Il s'ensuivit une réunion d'un groupe comprenant Paul Guichonnet, l'historien de la Savoie, M. Grandchamp adjoint au maire d'Annecy et chargé de la culture, des élus locaux, le conseiller général M. Morel et des architectes*